



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP/MED WG.469/1



PNUE



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

14 mars 2019
Original : Anglais

18^{ème} Réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD)

Budva, Monténégro, 11-13 juin 2019

Point 2 de l'ordre du jour : Organisation des travaux

Ordre du jour provisoire

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

PNUE/PAM
Athènes, 2019

Ordre du jour provisoire

- Point 1 de l'ordre du jour** **Ouverture de la réunion**
- Point 2 de l'ordre du jour** **Organisation des travaux**
- a) Élection du Comité de pilotage
 - b) Adoption de l'ordre du jour provisoire
 - c) Organisation des travaux
- Point 3 de l'ordre du jour** **Rapport d'avancement sur les travaux réalisés après la 17^{ème} Réunion de la CMDD**
- Point 4 de l'ordre du jour** **Mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des Objectifs de développement durable, ainsi que de la SMDD**
- d) Refléter les processus mondiaux et régionaux les plus récents
 - e) Mise en œuvre des ODD et de la SMDD à l'échelle nationale
- Point 5 de l'ordre du jour** **Suivi de la SMDD – Bonnes pratiques, échange d'expériences et défis**
- a) Initiatives phares de la SMDD, principaux programmes régionaux et nationaux
 - b) Économies verte, bleue et circulaire, y compris la consommation et la production durables (CPD)
 - c) Tableau de bord méditerranéen de la durabilité
 - d) Évaluation à mi-parcours de la SMDD (2020-2021)
- Point 6 de l'ordre du jour** **Préparation des études d'évaluation du PAM sur les interactions entre l'environnement et le développement**
- a) Rapport 2019 sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED 2019)
 - b) Étude prospective sur l'environnement et le développement en Méditerranée (MED2050)
- Point 7 de l'ordre du jour** **Intégration des considérations de durabilité dans le système PAM – Convention de Barcelone**
- a) Examen du projet de Programme de travail du PAM pour 2020-2021 et recommandations de la CMDD
 - b) Contribution à la préparation de la Déclaration ministérielle de la COP 21

- | | |
|------------------------------------|--|
| Point 8 de l'ordre du jour | Composition de la CMDD |
| Point 9 de l'ordre du jour | Autres questions, y compris la date et le lieu de la prochaine Réunion de la CMDD |
| Point 10 de l'ordre du jour | Conclusions et recommandations |
| Point 11 de l'ordre du jour | Clôture de la réunion |